



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 04 décembre 2023

Le 04 décembre 2023 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 27 novembre 2023, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	12
---	-----------

- ↪ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↪ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↪ Les Conseillers Municipaux : Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Henri MASSON, François RIGNOT, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

Absents excusés avec procuration	02
---	-----------

- ↪ Nadia DERRIEN-MOLLIER donne procuration à Jacques COESNON
- ↪ Martine LACROIX donne procuration à Didier TERRIER

Absente excusée	01
------------------------	-----------

- ↪ Jessica DA COSTA

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 12 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 06 novembre 2023
- Intervention de Monsieur Xavier BRAND, Président de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, relative au chantier d'extension du groupe scolaire et de construction d'un bâtiment des Services Périscolaires
- Délibérations :
 - * n° 2023/12/01 : Affaires Générales - Règlement intérieur du Conseil Municipal – Avenant n° 3
 - * n° 2023/12/02 : Finances – Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024
 - * n° 2023/12/03 : Finances – Décision modificative n° 1 – Exercice 2023
 - * n° 2023/12/04 : Finances – Approbation de la convention de partenariat relative aux poursuites sur les produits locaux à passer avec le Comptable Public, Responsable du Service de Gestion Comptable d'ANNEMASSE
 - * n° 2023/12/05 : Ressources Humaines – Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des fonctionnaires indisponibles sur le fondement de l'article L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique
 - * n° 2023/12/06 : Ressources Humaines – Remboursement des frais engagés par les agents de la Collectivité dans le cadre de la formation professionnelle au titre de l'année 2023
 - * n° 2023/12/07 : Voirie – Tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 novembre 2023.

**INTERVENTION DE MONSIEUR XAVIER BRAND,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES (CCPC),
RELATIVE AU CHANTIER D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE
ET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES**

Madame la Maire remercie Messieurs Xavier BRAND, Président de la CCPC et Philippe COQUILLE, Directeur des Services Techniques, pour leur présence.

Elle rappelle les faits suivants :

* Sur le déroulement des travaux

- le 06 mai 2022 : expertise du chantier à la demande de la Commune (réception du rapport le 10 juin 2022) suite à des dysfonctionnements majeurs et récurrents sur le chantier,
- le 06 juin 2023 : Opération de Pré-Réception de la phase 1 du chantier (livraison de l'extension de l'école et du bâtiment périscolaire),
- le 26 octobre 2023 : remise du procès-verbal de réception de la phase 1 du chantier avec de nombreuses réserves ;

* Sur l'activation de la procédure de dommage ouvrage quant aux dégâts d'infiltration d'eau dans le bâtiment périscolaire

- le 17 novembre 2023 : avis de réception de la procédure lancée par Madame Pauline LACOMBE, Juriste de la CCPC,
- le 06 décembre 2023 : convocation à l'expertise de l'assurance (1^{ère} réunion) avec présence des entreprises concernées et de la CCPC en qualité de maître d'ouvrage.

Sans résolution des dégâts, les activités périscolaires continueraient à se dérouler dans la salle polyvalente.

Monsieur le Président rappelle que ce projet rencontre de nombreuses difficultés depuis son origine. Celles-ci sont notamment liées aux dysfonctionnements de l'équipe de maîtrise d'œuvre et de certaines entreprises. Les importants dégâts d'infiltration d'eau dans le bâtiment périscolaire en sont, notamment, le fruit. L'expertise, qui va prochainement avoir lieu, permettra d'en constater l'origine.

Il assure que l'origine des dégâts sera réglée, à l'issue de la procédure « dommages ouvrage », avec pour objectif d'échéance juin 2024. Pour la rentrée 2024, la reprise de l'ensemble des dégâts liés à l'infiltration d'eau devrait avoir eu lieu.

Par ailleurs, à l'issue de l'utilisation du bâtiment périscolaire par la CCPC, celui-ci sera « remis à neuf ».

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/12/01 : Affaires Générales - Règlement intérieur du Conseil Municipal – Avenant n° 3

N° 2023/12/02 : Finances – Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

N° 2023/12/03 : Finances – Décision modificative n° 1 – Exercice 2023

N° 2023/12/04 : Finances – Approbation de la convention de partenariat relative aux poursuites sur les produits locaux à passer avec le Comptable Public, Responsable du Service de Gestion Comptable d'ANNEMASSE

N° 2023/12/05 : Ressources Humaines – Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des fonctionnaires indisponibles sur le fondement de l'article L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique

N° 2023/12/06 : Ressources Humaines – Remboursement des frais engagés par les agents de la Collectivité dans le cadre de la formation professionnelle au titre de l'année 2023

N° 2023/12/07 : Voirie – Tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal

1°/ Commission « Communication »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie le 03 novembre 2023 et a traité du contenu du bulletin municipal.

La prochaine réunion aura lieu le 08 décembre 2023 à 10h30.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

La Commission s'est réunie le 10 novembre 2023 et a examiné les points suivants :

2.1. Etude Sécurité Routière concernant la Route de Proméry et la Route de Burgaz

Une réunion a eu lieu avec les collectivités concernées et l'Agence Ecomobilité le 16 novembre 2023.

Une réunion va être organisée avec les différents organismes publics (ESS, SYANE, etc.). La date sera communiquée ultérieurement.

2.2. Visite SILA et ASTERS – Zones humides

Les zones humides de Pré-Ravis et du Murgier ont été visitées le 06 novembre dernier avec le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy), dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations), et ASTERS (Conservatoire Départemental d'Espaces Naturels), suite à leurs précédentes interventions sur la Commune.

Un bilan sera effectué par le SILA.

La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre 2023 à 14h30.

3°/ Commission « Finances »

La Commission ne s'est pas réunie.

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.

4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse, Solidarité Intergénérationnelle »

La Commission ne s'est pas réunie.

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.

5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie les 17 et 30 novembre 2023 et a traité les points suivants :

5.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses »

5.2. Travaux

Des travaux de réfection des bas-côtés et des fossés vont avoir lieu Route des Caves et Route de Proméry afin de réparer les dégâts causés par les fortes précipitations de ces dernières semaines.

5.3. Gestion du Patrimoine

5.3.1. Bâtiments communaux

*** Projet de réhabilitation et d'extension de la Mairie**

La réunion avec le Cabinet d'Architecte, initialement prévue le 27 novembre 2023, est reportée au 11 décembre 2023 à 9 heures en Mairie. Tous les membres de la Commission sont invités.

*** Bilan énergétique bilan réalisé par le SYANE 74 (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique)**

A la demande de Monsieur Patrick LE MAIRE (Conseiller Energie Collectivités), des informations complémentaires lui ont été transmises.

Le Syane est intervenu le 22 novembre dernier pour :

- des relevés techniques, dans la Salle Polyvalente, au niveau de la chaufferie et de la CTA (Centrale de Traitement d'Air) ;

- la pose, pour 3 semaines, de deux enregistreurs de température dans la grande salle et la salle 4 de la Salle Polyvalente ;

- une visite complémentaire du Presbytère.

Pour rappel, une réunion est prévue le 15 décembre 2023 à 9 heures en Mairie pour la mise en œuvre de la plateforme de recueil et de suivi des informations de consommation énergétique OPERAT à laquelle les membres de la Commission sont invités ainsi que Monsieur Henri MASSON, conseiller énergie.

5.3.2. Gestion du Cimetière

La prochaine action va porter sur la numérisation des actes de concession.

5.3.3. Gestion des adresses

Les réunions de travail en interne se poursuivent.

5.4. Informations

5.4.1. Voirie

Une rencontre a eu lieu le 15 novembre 2023 avec les antennes d'ANNECY et de SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS du Centre d'Exploitation des Routes Départementales avec pour objet un point des actions envisageables en 2024 sur la RD 172.

5.4.2. Alimentation en eau potable et assainissement

La réunion, avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), sur ces problématiques a eu lieu le 07 novembre 2023.

5.4.3. Etude du périmètre du Chef-lieu

Une réunion a eu lieu le 29 novembre 2023 dans le cadre de l'OAP S1.

Les trois bailleurs sociaux ont été, tour à tour, auditionnés en présence du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Haute-Savoie.

Des informations complémentaires doivent être communiquées à la Commune suite à ces rencontres.

5.4.4. Lotissement du Marais

L'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Marais a reçu un courrier recommandé de l'Avocat de l'ASL (Association Syndicale Libre) du Marais concernant une demande de sécurisation de l'escalier central par la pose de rambardes.

La Commission décide de recourir à un avocat pour traiter ce sujet.

La prochaine réunion aura lieu le 13 décembre 2023 à 9h30.

6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission s'est réunie le 20 novembre 2023 et a étudié les points suivants :

6.1. Salle Polyvalente

* Location

La location de la salle 2/3, avec une prestation ménage, sera proposée en option.

L'étude de faisabilité du ménage le lundi matin avant la garderie est en cours : soit par une entreprise de nettoyage, soit par un agent des Services Périscolaires.

* Remplacement des rideaux

Afin de mettre en concurrence les entreprises, des rendez-vous ont été fixés pour demande de devis d'installation de stores occultants sur les portes et fenêtres.

6.2. Food-truck

Possibilité de présence le lundi soir d'un food-truck « cuisine asiatique ».

La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre 2023 à 10 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Conseil Communautaire du 28 novembre 2023

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

* Convention triennale de partenariat relative au financement d'un intervenant social au sein de la Compagnie de Gendarmerie de SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS

* Comité de pilotage Haute-Savoie Rénovation Energétique : deux permanences par mois à la CCPC pour un accompagnement des ménages et copropriétés

* Approbation des montants des attributions de compensations pour l'année 2024 : 10.262 euros pour CUVAT (montant inchangé par rapport à 2023)

* Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

* Budget eau : décision modificative n° 2 – exercice 2023

* Acquisition de la parcelle cadastrée section C n° 1921 sur la Commune de CRUSEILLES pour extension du parking de la CCPC

* Acquisition de la parcelle cadastrée section D n° 3685 (4.719 m²) sur la Commune de CRUSEILLES – Route de Ronzier

* Alimentation en eau potable : abandon de la Douai

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 23 janvier 2024.

2°/ Urbanisme

2.1. Dossiers déposés

2.1.1. Permis d'Aménager

* Dossier SA Immobilier pour création d'un lotissement de deux lots parcelle cadastrée section A n° 1709 – Route des Caves

2.1.2. Permis de Construire

- * Dossier RAVE Johan/SUAU Leslie pour construction d'une maison individuelle avec garage accolé et d'une piscine
parcelles cadastrées section A n° 4048-4093 – Route de Ferrières
- * Dossier LAVOREL Christophe pour construction d'une piscine (7 m x 3 m) de 1,50 m de hauteur et d'une pergola (7 m x 5 m) de 2,40 m de hauteur
parcelle cadastrée section A n° 3137 – 599, route de Mandallaz

2.1.3. Permis de Construire Modificatifs

- * Dossier DOUARRE Nicolas/Stéphanie pour construction d'une piscine enterrée (8,50 m x 3,50 m)
parcelles cadastrées section A n° 3574p-3584p – Chemin des Frassettes.

2.1.4. Déclarations Préalables

- * Dossier Roger BRIANNE pour la construction d'un abri voiture
parcelles cadastrées section A n° 3601-3604-3606 – 138, route des Frégnards (Lotissement « Le Clos des Frégnards »)
- * Dossier COULIN James pour construction d'un abri de jardin en ossature bois
parcelle cadastrée section A n° 3266 – 201, route de Tettachenaz
- * Dossier LAVOREL Roger pour remplacement de la porte du garage par une baie vitrée et création d'une pièce
parcelle cadastrée section A n° 2662 – 39, chemin des Crêts des Crêts
- * Dossier GRASSET Marie pour fermeture d'un espace déjà couvert entre le garage et la maison
parcelle cadastrée section A n° 3769 – 490, route de Ferrières (Lotissement « Lacuma »)
- * Dossier DUBREUIL Cédric pour pose d'une clôture de hauteur de 1,20 à 1,50 m et construction d'un abri local technique de la piscine
parcelle cadastrée section A n° 3764 – 488, route de Ferrières (Lotissement « Lacuma »)
- * Dossier LEFAIX Christian/Nelly pour agrandissement de la salle de bain accolée à la maison d'habitation
parcelle cadastrée section A n° 2648 – 1245, route de Ferrières
- * Dossier BONIONI Pierre, représentant la SCI PIVER, pour construction d'une clôture
parcelle cadastrée section A n° 2127 – 265, chemin des Crêts des Crêts

2.2. Dossiers clôturés

2.2.1. Permis de Construire Modificatifs

- * Dossier GROSJEAN Gaëtan/HELLER Hella pour construction d'une piscine et modification du profil du terrain façade Est
parcelle cadastrée section A n° 4051 – Route de Cluchina (Lotissement « Petit Pierre »)
→ *avis favorable*
- * Dossier WERRY Alice pour modification de la haie végétale en grillage
parcelle cadastrée section A n° 3797 – 492, route de Ferrières
→ *avis favorable*
- * Dossier DOUARRE Nicolas/Stéphanie pour construction d'une piscine enterrée (8,50 m x 3,50 m)
parcelles cadastrées section A n° 3574p-3584p – Chemin des Frassettes
→ *avis favorable*
- * Dossier NICLOSSE Damien/BERNAZ Sandra pour modification des couleurs des menuiseries et des boiseries
parcelles cadastrées section A n° 3824-3828 – Chemin de Léchet (Lotissement « La Clé des Champs »)
→ *avis favorable*
- * Dossier CACCIOLA/AMARAL-MARTINS Suzanne pour aménagement paysager
parcelle cadastrée section A n° 3913 – 69, chemin de Chantemerle
→ *avis favorable*

2.2.2. Déclarations Préalables

- * Dossier ROHRICH Maxime pour construction d'un abri de jardin, pose de deux velux et pose d'un portail
parcelle cadastrée section A n° 2379 – 536, route de Cluchina
→ *rejet tacite pour incomplétude*
- * Dossier GUILLOT Laurent pour construction d'une piscine hors-sol, d'une terrasse, de deux escaliers, pose d'une clôture rigide de 1,50 m de hauteur avec portillon, réalisation d'un enrobé et pose de plantations
parcelles cadastrées section A n° 3744-3776 – 462, route de Ferrières (Lotissement « Lacuma »)
→ *avis favorable*
- * Dossier BARACH Julien pour remplacement, en façade Sud, de la porte-fenêtre existante par une plus large de couleur identique
parcelle cadastrée section A n° 2200 – 348, route de Cluchina
→ *avis favorable*
- * Dossier SERIGNAT Anne pour changement de huit menuiseries à l'identique et pose de six volets roulants et de cinq BSO (brise-soleil orientable) de couleur gris anthracite
parcelle cadastrée section A n° 3233 – 766, route de la Montagne
→ *avis favorable*
- * Dossier MOURLHOU Sébastien pour installation d'une centrale photovoltaïque sur toiture (quatre panneaux sur le pan Sud-Est et quatre panneaux sur le pan Ouest)
parcelles cadastrées section A n° 3102-3104 – 386, route des Lavorel
→ *avis favorable*

- * Dossier WERRY Alice pour ajout de deux fenêtres de toit sur toiture du garage, habilitation du garage en bureau avec remplacement de la porte du garage par une baie vitrée
parcelle cadastrée section A n° 3797 – 492, route de Ferrières
→ *avis favorable*
- * Dossier LAVOREL Christophe pour construction d'une piscine (7 m x 3 m) de 1,50 m de hauteur
parcelles cadastrées section A n° 3134-3137 – 599, route de Mandallaz
→ *annulation par le pétitionnaire*
- * Dossier LEFEVRE Norman pour construction d'une piscine (8 m x 3,50 m) de 1,50 m de hauteur
parcelles cadastrées section A n° 3926-3928 – 172, chemin des Frassettes
→ *avis favorable*
- * Dossier BRIVE-LEVILION Michèle pour division d'un lot à bâtir
parcelles cadastrées section A n° 4031-4033-4035-4036-4038-4039 – 154, route du Murgier
→ *annulation par la pétitionnaire*
- * Dossier BRIVE-LEVILION Michèle pour pose de panneaux photovoltaïques
parcelles cadastrées section A n° 4031-4033-4035-4036-4038-4039 – 154, route du Murgier
→ *annulation par la pétitionnaire*

2.3. Divers

- * Dossier de Permis de Construire RAVE Johan/SUAU Leslie pour construction d'une maison individuelle avec garage accolé et d'une piscine
parcelles cadastrées section A n° 4048-4093 – Route de Ferrières
→ *demande d'annulation par les pétitionnaires*
- * Étude du projet BRIVE-LEVILION Michèle pour construction d'une maison 154, route du Murgier

2.4. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Huit dossiers ont été déposés. Six visites ont eu lieu. Un seul dossier a fait l'objet d'une décision négative. Les deux autres visites de vérification vont prochainement être effectuées.

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi (matin) du mois.
- 25 novembre 2023 : aucun rendez-vous n'a eu lieu.

4°/ Elections

Madame la Maire informe que Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a renouvelé, par arrêté du 08 novembre 2023, les membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales :

- DERRIEN-MOLLIER Nadia
- TERRIER Didier
- DEPIGNY-SOUVRAS Claire
- RIGNOT François
- SIMONOTTI Jacqueline.

5°/ Logements communaux

Madame la Maire informe que la locataire de l'appartement situé au 2^{ème} étage de la Mairie a donné son préavis pour le 29 février 2024.

6°/ Voirie

Madame la Maire fait état des échanges en cours avec le délégataire EasyCharge pour la mise en œuvre de la redevance d'occupation du domaine public relative à l'installation de deux bornes de recharge électrique.

7°/ Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un groupe de travail a été constitué avec le Centre Communal d'Action Sociale afin de travailler à son élaboration.

QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur François RIGNOT informe de l'effondrement de talus dans les fossés situés Chemin rural de Tettachenaz, impactant un poteau électrique, et Route de Mandallaz.

Madame la Maire indique que de nombreux fossés et bords de voies ont subi d'importants dégâts lors des récents épisodes pluvieux.

Une intervention va prochainement avoir lieu Route de Mandallaz.

L'intervention du Chemin rural de Tettachenaz est plus délicate à cause de la hauteur du talus qui s'est effondré. Elle aura lieu ultérieurement. Pour le poteau électrique, ESS (Energie et Services de SEYSSEL) a déjà été informé.

2°/ Monsieur François RIGNOT signale qu'un câble télécom, situé Route de Ferrières après le lotissement « Le Marais », est très bas.
Madame la Maire fait savoir qu'Orange sera informé.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 08 janvier 2024 à 20 heures**

Séance levée à 22h15.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LA SECRÉTAIRE
Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the end, positioned to the right of the stamp area.